

Fleurs et bêtes en goguette

Vallée de la Charente et affluents



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Natura 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Union Européenne (UE) s'est engagée pour la préservation des habitats naturels et des espèces rares et menacés à l'échelle de l'Europe, à travers deux directives européennes « Oiseaux » et « Habitats-Faune-Flore ».

Celles-ci constituent le socle de Natura 2000, vaste réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, identifiés et protégés pour la rareté ou la fragilité de leurs habitats et des espèces animales ou végétales y résidant. Par ce vaste maillage de sites Natura 2000, les États-membres de l'UE s'engagent à préserver les espèces et les habitats naturels d'intérêt européen sur leur territoire respectif.

La France a fait le choix de mettre en œuvre Natura 2000 sur la base d'une démarche concertée, permettant de prendre en considération les activités anthropiques du territoire.

Les richesses écologiques exceptionnelles des vallées traversées par le fleuve Charente et certains de ses affluents (Touvre, Né, Antenne, Seugne, Coran...) ont justifié leur intégration au sein du réseau Natura 2000. S'offre ainsi aux yeux des promeneurs les sillonnant, une

mosaïque de paysages où s'entrelacent zones humides, prairies, marais, prés salés, milieux tourbeux, landes, forêts alluviales, surplombés par des pelouses et boisements des coteaux secs. Au sein de ces vallées, de nombreux habitats naturels et espèces faunistiques et floristiques, rares et menacés, sont reconnus d'intérêt communautaire (identifiés dans ce livret par **IC**). Parmi ces derniers, frênaies alluviales, cladiaies tourbeuses, Râle des genêts, Vison d'Europe, Rosalie des Alpes et Angélique des estuaires sont considérés comme prioritaires en raison de leur état de conservation préoccupant.

Vitrines de notre patrimoine naturel, les sites Natura 2000 longeant les bords de Charente abritent une remarquable biodiversité qu'il est essentiel de préserver.

**LE RÉSEAU
NATURA 2000
EN EUROPE**



Sommaire

4/Habitats naturels et hydrosystème

6/Fleuve Charente

8/Eaux courantes

10/Eaux dormantes

12/Roselières et grandes cariçaies

14/Végétations denses de hautes herbes

16/Prairies humides

18/Pelouses sèches calcicoles

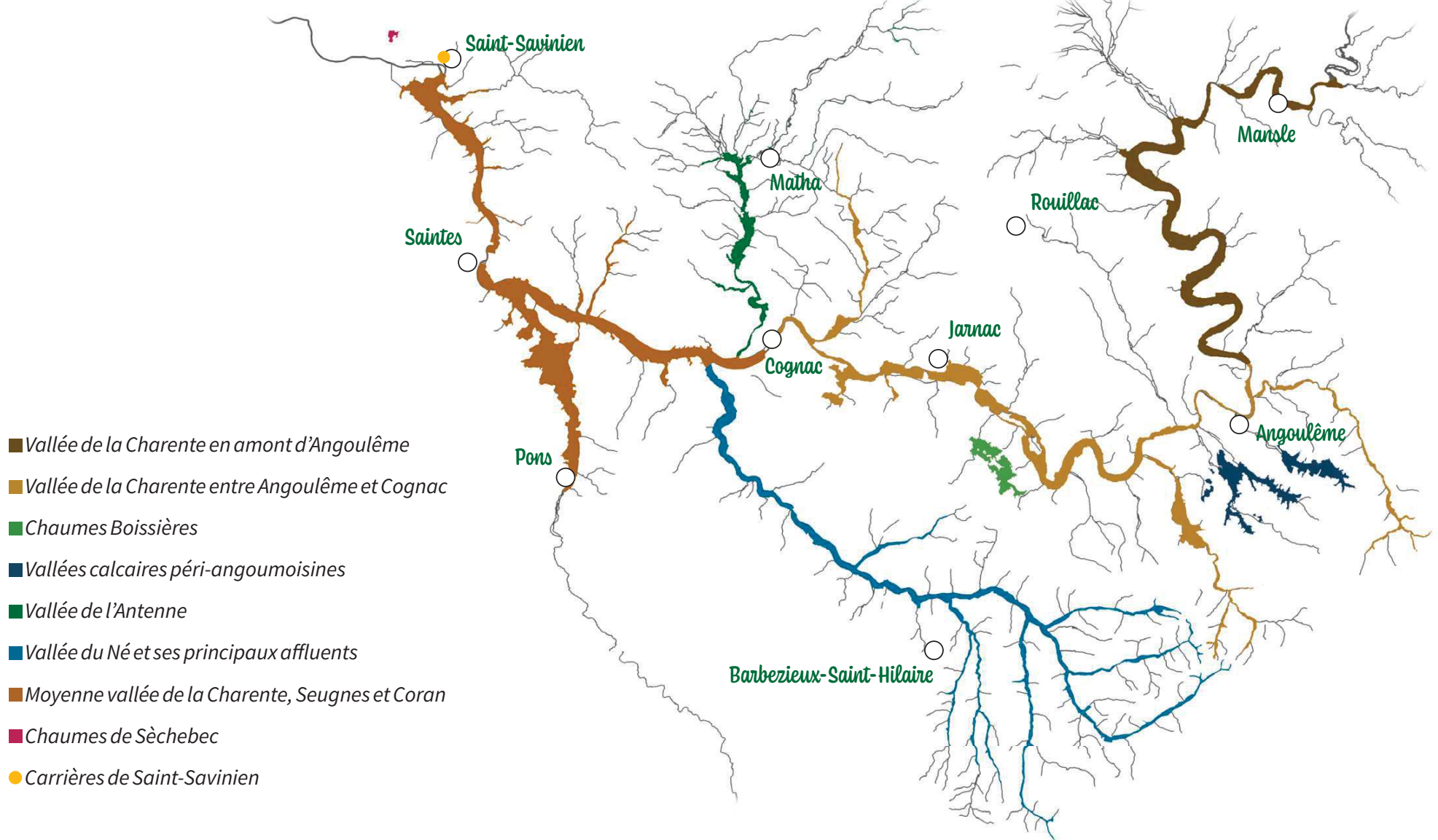
20/Forêts alluviales et ripisylves

22/Forêts de pente et de ravin

24/Boisements secs

26/Cavités à chauves-souris

Les sites Natura 2000 de la vallée de la Charente de Mansle à Saint-Savinien



Habitat naturel

Qu'est-ce qu'un habitat naturel ?

C'est une combinaison indissociable de facteurs écologiques : climat, sol et sous-sol, humidité, écarts journaliers ou saisonniers des températures, etc. La végétation est l'une de ses composantes. Révélatrice des paramètres de l'habitat naturel, elle permet de le caractériser.

Habitat naturel ou Habitat d'espèces ?

Un habitat naturel est une unité naturelle pouvant être caractérisée par la végétation. Un habitat d'espèces regroupe tous les milieux biologiques dont une espèce a besoin pour accomplir son cycle de vie complet (il peut comprendre plusieurs habitats naturels).

Paysage
Vallée de la Charente

Milieu
La rivière

Habitat naturel
Eaux méso-eutrophes courantes à herbiers

Association végétale
Potametum pectinato-nodosi

Espèce
Potamot nouveau

Habitat de l'Agrion de mercure

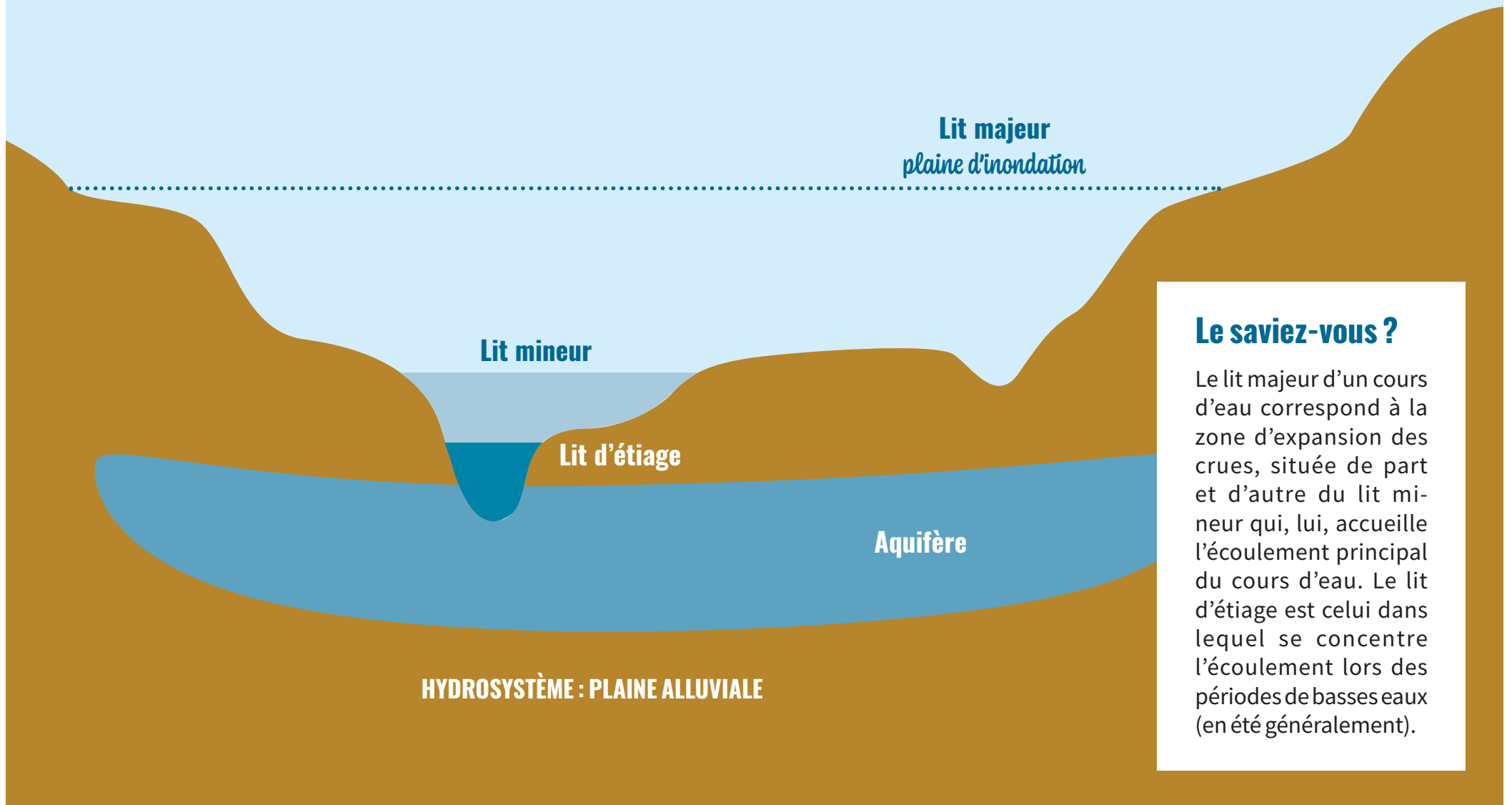
Végétation terrestre diversifiée
Lieu de chasse des adultes

Agrion de mercure

Plantes hélophytes
Lieu de métamorphose

Herbier aquatique
Lieu de ponte, lieu d'alimentation à l'état larvaire

Hydrosystème



Le saviez-vous ?

Le lit majeur d'un cours d'eau correspond à la zone d'expansion des crues, située de part et d'autre du lit mineur qui, lui, accueille l'écoulement principal du cours d'eau. Le lit d'étiage est celui dans lequel se concentre l'écoulement lors des périodes de basses eaux (en été généralement).

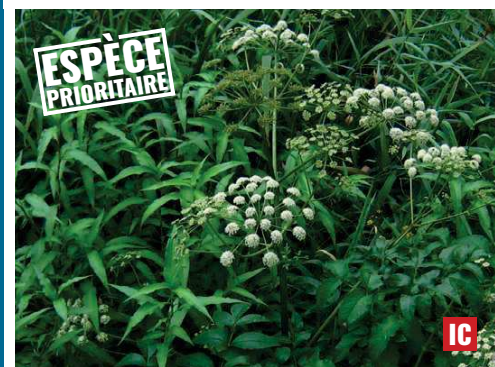


Fleuve Charente

Le fleuve Charente serpente paisiblement, depuis sa source dans les contreforts du Massif central à Chéronnac, sur plus de 360 km avant de s'évaser en estuaire à l'ouest de Rochefort et de se jeter dans l'océan Atlantique.

La Charente et ses rives abritent une remarquable biodiversité, parfois insoupçonnée. De l'amont à l'aval, les conditions écologiques varient ainsi que la flore et la faune. Les habitats naturels en amont du fleuve diffèrent de ceux présents à l'aval. Au niveau de l'estuaire les eaux fluviales et marines se mélangent, induisant un gradient de salinité de l'amont vers l'aval et une turbidité importante des eaux chargées en sédiments.

Le maintien d'une bonne qualité physico-chimique des eaux et du régime hydrologique naturel du fleuve est essentiel pour la conservation des espèces lui étant inféodées.



Angélique des estuaires

Le long des rives de la Charente, entre Rochefort et Saintes, l'**Angélique des estuaires** *Angelica heterocarpa*, grande ombellifère endémique des côtes franco-atlantiques, se développe sur les berges argilo-vaseuses des estuaires. Elle affectionne les eaux légèrement saumâtres. Depuis la construction du barrage de Saint-Savinien, elle s'est raréfiée à son amont. L'eau dissémine ses graines légèrement ailées, jusque sur les sommets des berges. Elle peut également se retrouver dans les végétations denses de hautes herbes (mégaphorbiaies) voire dans les roselières.



Saumon atlantique

Le **Saumon atlantique** *Salmo salar* remonte le fleuve sur une importante distance pour retrouver son lieu de naissance. Seuls les adultes reproducteurs et les juvéniles sont présents en rivière. Ces derniers rejoignent ensuite la mer, tandis que les adultes meurent généralement après le frai qui se déroule de novembre à février. De nombreux poissons migrateurs amphihalins remontent le fleuve après avoir séjourné en milieu marin telles l'**Alose feinte** *Alosa fallax* et la **Grande Alose** *Alosa alosa*. Les adultes remontent les rivières de février à juin pour se reproduire, puis meurent après le frai. Les alosons passent quelques mois en rivières avant de regagner la mer où il leur faudra 2 à 6 ans pour devenir adultes.



Grande Mulette

La Charente abrite également, dans sa partie aval, la plus grande population mondiale d'une espèce de mollusque bivalve des eaux douces européennes : la **Grande Mulette** *Margaritifera auricularia*. Présente dans les fonds de cailloux et de graviers des cours d'eau, elle peut vivre plus de 100 ans. Mais l'espèce a besoin, pour se développer, de poissons-hôtes sur lesquels ses larves vont temporairement s'accrocher et s'enkyster avant de poursuivre leur croissance seules. Or ces poissons-hôtes se raréfient. Autrefois largement répandue en Europe, la Grande Mulette est désormais en danger critique d'extinction.



Gomphe de Graslin

Fleuves et rivières à cours lents sont privilégiés par le **Gomphe de Graslin** *Gomphus graslinii* pour la reproduction. Les végétations aquatiques et rivulaires permettent à ses larves aquatiques de s'accrocher pour leur métamorphose en adulte volant : c'est l'émergence. Les vagues créées contre les berges par les bateaux constituent une forte menace car elles emportent la majorité des individus en cours d'émergence. Les jeunes adultes, fréquentent essentiellement les prairies alluviales et reviennent vers les cours d'eau une fois matures.



Eaux courantes

Les eaux courantes désignent les eaux de surface en mouvement plus ou moins rapide en fonction du débit, du relief ou de la rugosité du fond. Ruisseaux, rivières et fleuves sont des eaux courantes où se succèdent faciès lotiques (courants rapides) et faciès lentiques (courants lents).

La biodiversité y est conditionnée par plusieurs facteurs interdépendants, tels l'intensité du courant, l'oxygénation et la température de l'eau. La végétation aquatique s'y développe en fonction du courant, de la présence d'éléments nutritifs, de l'ensoleillement, etc.

Beaucoup d'espèces végétales dépendent des variations saisonnières des niveaux d'eau (inondations hivernales et assèchements estivaux). Les cours d'eau, leurs végétations et celles des rives et des zones humides associées sont indispensables à la vie de multiples animaux : poissons, mammifères, insectes, amphibiens, oiseaux, etc.



Agrion de Mercure

Lamproie de Planer

Vison d'Europe

Nénuphar jaune

Les eaux courantes, claires et ensoleillées constituent l'habitat de prédilection de certaines libellules tel l'**Agrion de Mercure** *Coenagrion mercuriale*. Il se distingue par un dessin noir en forme de tête de taureau à l'arrière de la tête. Les larves se développent dans les herbiers aquatiques et choisissent les berges couvertes d'une abondante végétation pour émerger. Les adultes chassent les petits insectes au-dessus des prairies. Des oiseaux, tel le **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, utilisent aussi les berges. Cette espèce niche dans un terrier creusé dans le sol meuble ou entre les racines des arbres rivulaires. Il est ainsi vulnérable au batillage : les vagues créées par les bateaux noient le terrier ou érodent le pied de la berge.

Les lamproies sont des parasites de poissons. La **Lamproie marine** *Petromyzon marinus* et la **Lamproie de rivière** *Lampetra fluviatilis* sont migratrices. Elles viennent se reproduire au printemps dans les eaux courantes. A l'éclosion, les larves s'enfouissent 3 à 7 ans dans les sédiments avant de migrer vers la mer. La **Lamproie de Planer** *Lampetra planeri* passe quant à elle l'intégralité de sa vie dans les rivières. Les lamproies sont très sensibles aux pollutions, aux assèchements sévères, au colmatage des fonds de cours d'eau par les limons apportés par les eaux de ruissellement. Un seul assèchement sévère peut tuer sept générations de larves !

La **Loutre d'Europe** *Lutra lutra* et le **Vison d'Europe** *Mustela lutreola* fréquentent des milieux naturels humides similaires le long de la Charente et de ses affluents : prairies, boisements alluviaux, marais, etc. La Loutre se déplace plus volontiers dans l'eau que le Vison qui préfère avoir les pattes au sec. Au menu figurent poissons, amphibiens, oiseaux, petits rongeurs et invertébrés. En danger critique d'extinction le Vison d'Europe, espèce d'intérêt européen prioritaire, est l'un des mammifères terrestres les plus menacés d'Europe.

Le **Nénuphar jaune** *Nuphar lutea* se rencontre parfois sur les cours d'eau calmes et anses paisibles des rivières ensoleillées. De mai à août, il se distingue grâce à ses fleurs jaunes et ses feuilles de grandes tailles. Ses feuilles flottantes constituent l'habitat de divers invertébrés. Afin de ne pas le détruire en lacérant tiges et feuilles, limitez le passage en bateau à moteur dans les herbiers aquatiques.



Eaux dormantes

Par opposition aux eaux courantes, les eaux dormantes (ou calmes, stagnantes) sont caractérisées par un écoulement faible à nul. On distingue, selon leur taille et leur morphologie : les mares de petite taille et peu profondes, les étangs plus grands et plus profonds mais aussi les bras morts, les fossés et les canaux des marais. D'autres facteurs conditionnent le développement de la flore et de la faune : la qualité des eaux, le type d'alimentation (pluies, nappes, etc.), le profil des berges, l'ensoleillement, la minéralisation et le pH de l'eau, etc.

Les eaux dormantes revêtent une importance majeure pour de multiples espèces animales : amphibiens, oiseaux, insectes (telles les libellules), certains poissons, etc. En bon état, l'eau même dormante est transparente et abrite des herbiers aquatiques.



Cistude d'Europe

La **Cistude d'Europe** *Emys orbicularis* vit dans les zones humides aux eaux douces, calmes et ensoleillées. Elle apprécie les fonds vaseux et la végétation aquatique dense qui lui fournissent abris et nourriture en abondance. De novembre à mars, ce reptile peut hiberner sur la terre ferme. Les milieux ouverts ensoleillés, au sol sableux ou meuble, constituent ses sites de pontes. Cette tortue indigène souffre de la régression et de la dégradation des zones humides mais aussi de la concurrence avec la Tortue de Floride, espèce américaine souvent relâchée dans les milieux naturels par leurs propriétaires.



Sonneur à ventre jaune

Le **Sonneur à ventre jaune** *Bombina variegata* fréquente les eaux dormantes, peu profondes, temporaires ou permanentes, ensoleillées : ornières forestières, mares, fossés, etc. Reconnaissable à sa face ventrale bigarrée de jaune sur fond noir cendré, il a pour particularité de présenter une pupille en forme de cœur. La femelle utilise la végétation aquatique pour y déposer ses œufs. Les têtards sont herbivores alors que les adultes se nourrissent de petits invertébrés.



Utriculaire citrine

Les utriculaires sont des plantes carnivores aquatiques fleurissant à la surface des eaux dormantes. La tige fleurie de la célèbre **Utriculaire citrine** *Utricularia australis* porte de magnifiques fleurs jaune d'or. Dressée hors de l'eau, elle est particulièrement visible en période estivale. Grâce à de petits utricules (organes en forme d'outre), ces plantes capturent le zooplancton par aspiration. Il s'agit d'une adaptation aux eaux pauvres en nutriments.



Murin de Daubenton

Plans d'eau, eaux calmes bordés de végétation, lisières et prairies humides constituent les territoires de chasse privilégiés du **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii* qui y trouve insectes à profusion ! Cette chauve-souris a la particularité de pouvoir saisir ses proies à l'aide de ses grands pieds. Une fois repérées par écholocation, elle peut les attraper avec sa gueule ou son uropatagium (membrane de peau située entre ses pattes arrière). Au menu figurent de multiples insectes des milieux aquatiques. La gestion inadéquate des ponts (sous lesquels elle passe en se déplaçant le long des cours d'eau), l'assèchement des zones humides et les collisions routières sont autant de menaces pour ce Murin.



Roselières et grandes cariçaies

Les roselières et grandes cariçaies sont des végétations hautes d'hélophytes (type de plantes dont la partie supérieure est hors de l'eau alors que la partie souterraine se trouve dans la vase ou dans une terre gorgée d'eau). Les roselières sont dominées par des espèces graminoides plus ou moins hautes (massettes, poacées...), les magnocariçaies, par des laîches (carex), appelées localement "rouches", et des scirpes. Ces espèces dominantes colonisent le milieu le plus souvent grâce à des rhizomes, des stolons ou des drageons. Ces végétations peuvent former des entités ou des nappes très étendues au bord des eaux dormantes ou courantes. Elles sont localisées dans des zones où les inondations sont plus ou moins prolongées et où le sol demeure engorgé en surface. Interface entre le milieu aquatique et terrestre, ces végétations ont un rôle écologique majeur. Elles constituent des sites d'alimentation et de reproduction pour de multiples espèces animales : oiseaux, poissons, libellules, amphibiens, etc. Elles jouent également un rôle dans l'épuration des eaux et la fixation des berges.



Orchis des marais / Gesse des marais

L'**Orchis des marais** *Anacamptis palustris* est une espèce typique des bas-marais alcalins tourbeux. Particulièrement rare, elle peut être observée au sein des prairies marécageuses arrière-littorales et des marais continentaux. Elle est menacée par la fermeture des milieux, liée au développement des ligneux, l'abaissement des niveaux d'eau et l'eutrophisation des sols. Autre espèce rare, la **Gesse des marais** *Lathyrus palustris* pousse dans les cariçaies et les végétations denses de hautes herbes. Cette plante de la famille des petits-pois, s'accroche aux plantes voisines grâce à ses vrilles. Elle élève ainsi ses belles grappes de fleurs pourpres-bleues pour faciliter l'accès aux insectes pollinisateurs.



Bécassine des marais

Aux abords des marais, des étangs aux végétations relativement hautes (carex, etc.) et des prairies humides, vit et se reproduit la **Bécassine des marais** *Gallinago gallinago*. Ce petit limicole utilise son long bec pour sonder les eaux boueuses et repérer ses proies, principalement des invertébrés aquatiques. Autrefois nicheuse sur le val de Charente, elle n'y est désormais présente qu'en période hivernale.



Busard des roseaux

Le **Busard des roseaux** *Circus aeruginosus* fréquente les zones humides à végétation palustre haute, comme les roselières ou les cladiaies. Il y fait son nid au sol. Opportuniste, ce rapace diurne se nourrit de proies vivantes ou mortes : petits mammifères, oiseaux, batraciens, insectes, etc. La disparition de ses habitats, la pollution et la chasse sont les principales menaces pesant sur l'espèce.



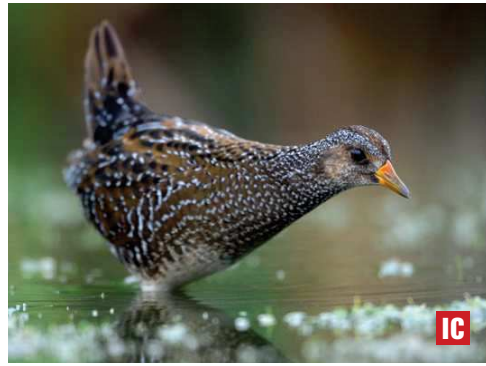
Vertigo de Des Moulins

Les marais, petites dépressions humides ou bordures d'étang occupées par des végétations de roselières et cariçaies peuvent héberger de minuscules escargots, hauts de 3 mm de haut, méconnus : les vertigos. Il existe plusieurs espèces du genre : le **Vertigo de Des Moulins** *Vertigo Moulinsiana*, le Vertigo des Marais *Vertigo antivertigo*, et le Vertigo étroit *Vertigo angustior*. En période d'activité, ils se tiennent généralement sur les feuilles des grandes hélrophytes comme les laïches, les roseaux ou les marisques. Pour passer l'hiver, ils se retirent dans le sol dès la fin de l'automne.



Végétations denses à hautes herbes (mégaphorbiaies)

Dénommées mégaphorbiaies, elles sont dominées par les grandes herbes, généralement des plantes à larges feuilles, vivant sur des sols humides et riches en matière organique. Elles se développent dans les prairies très humides, en lisière de forêts humides, aux abords des cours d'eau voire des peupleraies gérées de manière extensive. Elles jouent un rôle important dans l'épuration des eaux. Les mégaphorbiaies sont parfois observées en mélange avec d'autres végétations telles les cariçaies. La pollinisation des plantes de mégaphorbiaies est généralement assurée par les insectes butineurs : le mode de pollinisation est « entomogame ». Les mégaphorbiaies, transitoires, sont naturellement colonisées par les ligneux et tendent à évoluer vers des forêts humides. Malgré leur modeste diversité floristique, les mégaphorbiaies abritent des espèces végétales rares et menacées. En outre, elles jouent un rôle écologique essentiel pour la faune : en tant que corridor biologique (favorise les déplacements, etc.), zone d'alimentation (insectes, oiseaux, micromammifères, etc.) ou de reproduction (libellules, amphibiens, oiseaux, etc.).



Marouette ponctuée

Particulièrement rare et discrète, la **Marouette ponctuée** *Porzana porzana* est protégée en France. Vivant principalement au sein des marais d'eau douce où se développe une végétation dense (joncs, laïches, etc.), elle se fait entendre au crépuscule. Une suite de sifflements doux et répétés résonne : « huit.... huit.... huit.... ».



Couleuvre à collier

Couleuvre à collier *Natrix helvetica* et **Couleuvre vipérine** *Natrix maura*, fréquentent principalement les milieux humides, aux abords des points d'eau. Elles sont toutes deux protégées par la loi en France. La Couleuvre vipérine doit son nom à sa ressemblance avec une vipère, mais il n'en est rien ! La Couleuvre à collier se nourrit principalement d'amphibiens et de poissons, plus rarement de vertébrés terrestres (petits rongeurs, oiseaux, etc.). D'une coloration vert-olive, gris ou marron, elle se distingue par son motif en forme de collier à l'arrière de la tête.



Aconit du portugal

L'**Aconit du Portugal** *Aconitum napellus* subsp. *Lusitanicum*, très rare et en régression, est protégée par la loi à l'échelle nationale. Le prélèvement et la destruction des individus et de leurs habitats sont interdits. Très localisée, elle peut être notamment observée en Charente. Cette plante, aussi belle que toxique, possède de hautes hampes à l'extrémité desquelles s'épanouissent, à la fin de l'été, des grappes de fleurs d'un bleu intense. Elle se retrouve principalement au sein des végétations de mégaphorbiaies mais peut aussi être observée au niveau des lisières forestières fraîches.



Pigamon jaune

Reine-des-prés *Filipendula ulmaria* et **Pigamon jaune** *Thalictrum flavum* figurent parmi les espèces caractéristiques des mégaphorbiaies des grandes vallées et marais, et plus particulièrement des mégaphorbiaies se développant sur des sols plutôt pauvres en substances nutritives (azote) mais riches en matière organique. La Reine-des-Prés, belle vivace aux myriades de petites fleurs blanches est connue pour ses nombreuses propriétés médicinales et alimentaires. Durant la période estivale, le Pigamon jaune, vivace, se pare de multiples petites fleurs jaunes parfois situées à plus d'un mètre de haut.



Prairies humides

Ce sont des végétations herbacées, relativement denses et hautes, dominées par des plantes graminoides appartenant notamment à la famille des poacées et des légumineuses, et localisées en zones humides. Elles sont soumises à une inondation hivernale plus ou moins prolongée, de quelques semaines à plusieurs mois, favorisant le développement d'une flore spécialisée et adaptée. Il existe de multiples habitats prairiaux, dont la composition floristique et la physionomie varient selon la durée d'inondation, le niveau d'engorgement, le type de sol, la qualité de l'eau ou la gestion réalisée (fauche ou pâturage).

Les phénomènes d'assèchement plus marqués, l'intensification des pratiques agricoles, l'apport d'intrants et l'avancée des dates d'exploitation, sont à l'origine de la perte de diversité floristique et de la banalisation des prairies avec, pour conséquence, une raréfaction de la faune associée. A contrario, l'abandon des pratiques agropastorales extensives est également une menace pour leur conservation.



Fritillaire pintade

La **Fritillaire pintade** *Fritillaria meleagris* est une espèce emblématique des prairies alluviales temporairement inondables. Cette belle plante est aisément reconnaissable à sa fleur en clochette au motif en damier. L'espèce est très sensible aux modifications du sol : apports d'intrants, drainage et travail du sol peuvent entraîner sa disparition totale. Il en est de même pour la **Renoncule à feuilles d'ophioglosse** *Ranunculus ophioglossifolius*. Cette plante a besoin d'une submersion de plusieurs mois sous une lame d'eau peu profonde. Protégée en métropole, elle est entièrement dépendante du maintien des prairies humides.



Cuivré des marais

Le **Cuivré des marais** *Lycaena dispar* et le **Damier de la Succise** *Euphydryas aurinia* sont deux papillons de jour protégés en France, typiques des milieux humides ouverts : prairies humides, marais et mégaphorbiaies. Les femelles pondent leurs œufs sur des plantes-hôtes : les oseilles sauvages pour le Cuivré, la Succise des prés pour le Damier. Ces plantes seront ensuite consommées par les chenilles. La présence de ces plantes-hôtes et de plantes nectarifères, pour l'alimentation des adultes, est essentielle.



Râle des genêts

Le **Râle des genêts** *Crex crex* est menacé d'extinction à l'échelle mondiale et locale, en vallée de la Charente, où les effectifs ne cessent de décliner depuis la fin du XX^{ème} siècle. Le Râle est une espèce emblématique des prairies de fauche des vallées alluviales où il vit et se reproduit. L'intensification des pratiques sur les prairies humides (fauches précoces, multiples, apport d'intrants...) lui est particulièrement néfaste car elle entraîne la destruction des nids au sol ainsi qu'une mortalité accrue des jeunes et des femelles. La mise en place de pratiques adaptées (fauche tardive, centrifuge, vitesse réduite, etc.) est aujourd'hui indispensable pour assurer la survie de l'espèce.



Grand Rhinolophe

Les pâtures bordées de grandes haies, de forêts, aux abords des eaux stagnantes ou courantes offrant insectes en quantité, constituent les milieux de vie privilégiés du **Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*. Allées arborées et lisières forestières lui permettent de se guider au cours de ses déplacements nocturnes mais également de s'y suspendre pour chasser à l'affût. Particulièrement friand d'insectes coprophages, il montre une prédilection pour les pâtures extensives. Il détecte et attrape ses proies (papillons, bousiers, hannetons, etc.) par écholocation.



Pelouses sèches sur calcaire

Les pelouses calcicoles ou pelouses calcaires sont des végétations basses se développant sur un sol peu épais, calcaire (craie), sec et pauvre en éléments nutritifs. Ces milieux ouverts, autrefois pâturés et souvent localisés sur des versants exposés au sud, abritent des espèces adaptées à ces conditions particulières : sécheresse, chaleur, ensoleillement, etc. Il existe une grande diversité de pelouses et de milieux naturels calcicoles.

Cependant, ils se raréfient sous la poussée de l'urbanisation ou des modifications des pratiques agricoles comme la mise en culture ou l'abandon du pastoralisme. En l'absence d'entretien, ils sont envahis par les fourrés, prélude à l'installation de boisements. Ils présentent pourtant un enjeu majeur pour la conservation de la faune et de la flore, car une multitude d'espèces vivent dans ces milieux. Pelouses, friches, coteaux secs sont en lien avec les vallées alluviales et l'ensemble des milieux naturels de nos territoires.



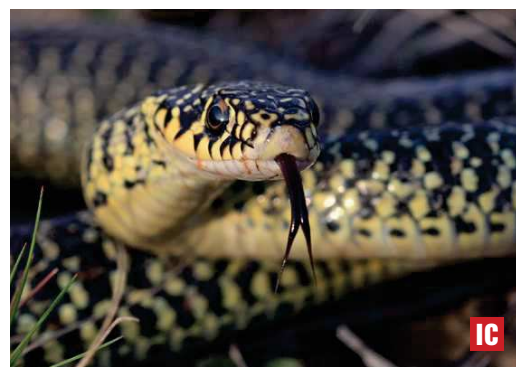
Ophrys mouche/Tulipe australe

Les milieux secs et ensoleillés constituent l'habitat de prédilection de multiples espèces d'orchidées. Certaines espèces, telle l'**Ophrys mouche** *Ophrys insectifera*, ont pour particularité d'assurer leur pollinisation par un étrange processus : leurs fleurs ont développé une ressemblance frappante avec les femelles de certains insectes, attirant ainsi les insectes mâles. Ces derniers, en essayant de se reproduire avec les labelles des fleurs, captent puis transportent le pollen de fleur en fleur. L'Ophrys mouche doit son nom à la ressemblance de ses fleurs avec les mouches. D'autres espèces végétales poussent au sein des pelouses sèches, telle la **Tulipe australe** *Tulipa sylvestris subsp. Australis*, plante subméditerranéenne rare et protégée en France.



Pie-grièche écorcheur

La **Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio* est typique des milieux semi-ouverts (prairies, friches, landes, plaines, etc.), bordés d'arbres et d'arbustes. Elle peut ainsi chasser ses proies à l'affût depuis un perchoir et faire des réserves en les empalant sur des « lardoirs » : branches épineuses ou fils de fer barbelés. Essentiellement insectivore, elle est vulnérable à la disparition de ses habitats et de ses proies.



Couleuvre verte et jaune

La **Couleuvre verte et jaune** *Hierophis viridiflavus* et la **Vipère aspic** *Vipera aspis*, protégées en France, fréquentent préférentiellement les terrains secs, broussailles, friches et coteaux boisés bien ensoleillés. Les couleuvres se distinguent à leurs pupilles rondes, les vipères à leurs pupilles verticales. La Couleuvre verte et jaune grimpe aisément dans les buissons et les arbres, notamment pour y chasser ses proies. Au menu : petits rongeurs, autres reptiles, jeunes oiseaux voire amphibiens.



Azuré du serpolet

L'**Azuré du serpolet** *Maculinea arion*, protégé en France, apprécie les milieux chauds, secs et bien exposés où se développent ses plantes-hôtes, l'Origan et le Thym, qui accueillent ses œufs. Sa survie dépend également d'une espèce de fourmi. Attirées par le miellat des chenilles, les fourmis les transportent dans leur fourmilière leur permettant ainsi de passer l'hiver au chaud, à se nourrir des larves de leurs hôtes. La complexité du cycle de l'Azuré explique sa fragilité. Les fauches tardives, les corridors de déplacement (bandes enherbées, haies, etc.) et l'arrêt des pesticides sont essentiels à sa sauvegarde.



Forêts alluviales et ripisylves

Sont désignées par «forêts alluviales» (ou inondables) les forêts naturelles se développant dans le lit majeur des cours d'eau. De tailles restreintes ou formant de larges massifs, elles sont, avec les ripisylves (boisements linéaires bordant un cours d'eau), régulièrement inondées lors des crues. Les frênes *Fraxinus excelsior* et *Fraxinus angustifolia*, l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, le Saule blanc *Salix alba* constituent principalement la strate arborée. Il existe de nombreux types de forêts alluviales qui se distinguent en fonction de leur situation, de l'origine et du régime hydrique. La végétation et le sol des forêts humides jouent un rôle majeur à l'échelle du bassin versant : réduction de l'impact des crues, infiltration de l'eau, rétention des nitrates et phosphates, recharge des nappes, puits de carbone sous forme de bois, etc. Les habitats forestiers sont essentiels pour de nombreuses espèces de plantes, de champignons et d'animaux. Sur les bords de Charente et de ses affluents, elles demeurent menacées par leur transformation progressive en prairies intensives, cultures ou peupleraies.



Rosalie des Alpes

Inféodée aux arbres anciens, sénescents ou morts, la **Rosalie des Alpes** *Rosalia alpina* dépose ses œufs au sein d'anfractuosités ou de fissures. Le frêne a sa prédilection, mais les aulnes et peupliers sont aussi utilisés. Les larves se nourrissent du bois mort et y vivent 2 à 3 ans. Après ce long séjour et une métamorphose, les adultes émergent au grand jour, majoritairement en juillet. Protégée en France, sa capture, sa destruction et la dégradation de ses sites de ponte sont interdites.



Milan noir

Au printemps, le **Milan noir** *Milvus migrans* revient en France de ses quartiers d'hiver. Il fréquente les vallées alluviales, à la recherche, notamment, de grands arbres situés aux abords des cours et plans d'eau pour y installer son aire et y nicher en colonies lâches. Opportuniste, il profite souvent des travaux agricoles pour chasser derrière les tracteurs et ne dédaigne pas les poissons morts trouvés à la surface de l'eau. Protégé en France, la régression des zones humides est la principale menace pesant sur l'espèce.



Salamandre tachetée

La **Salamandre tachetée** *Salamandra salamandra*, protégée en France, se rencontre principalement au sein des forêts feuillues, mixtes ou des milieux bocagers. Les points d'eau sont essentiels pour sa reproduction : les femelles y déposent leurs larves au printemps. Les adultes passent cependant la majorité de leur temps dans des abris variés à proximité : pierres, bois morts, etc. D'autres amphibiens, comme les tritons, résident en val de Charente : le **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*, le **Triton crêté** *Triturus cristatus* ou le **Triton marbré** *Triturus marmoratus*. Généralement, ces espèces protégées se rencontrent au sein de milieux boisés ou bocagers, à proximité de sites aquatiques de reproduction, des points d'eau riches en végétation et dépourvus de poissons.



Anémone fausse-renoncule

Les forêts alluviales en bon état de conservation peuvent abriter une importante biodiversité végétale : des espèces rares et menacées comme l'**Anémone fausse-renoncule** *Anemone ranunculoides*, mais aussi des espèces plus communes dont certaines aux vertus reconnues : la **Consoude officinale** *Symphytum officinale*, célèbre pour ses propriétés médicinales (anti-inflammatoires) et la **Ronce bleue** *Rubus caesius*, aux fruits comestibles, couverts d'une pruline (fine poudre) bleue. Ces deux espèces sont indicatrices de sols humides, riches en azote.



Forêts de pente et de ravin

Ces forêts se développent sur les versants exposés au nord, aux fortes pentes recouvertes d'éboulis grossiers, et présentant un microclimat frais et humide. La strate arborée est composée d'érables, notamment l'Érable champêtre *Acer campestre*, de Frêne commun *Fraxinus excelsior* et de tilleuls tel le Tilleul à larges feuilles *Tilia platyphyllos*. Les conditions de fraîcheur et d'humidité sont favorables au développement d'espèces submontagnardes et de multiples fougères, telle la fougère Scolopendre *Asplenium scolopendrium*, omniprésente et caractéristique de ces forêts.

Rares, les forêts de pentes couvrent de faibles surfaces au sein des vallées de la Charente et affluents. Les conditions difficiles d'accès ont favorisé leur libre évolution. Ces forêts présentent alors un état naturel particulièrement préservé à l'origine d'une remarquable biodiversité.



Cardamine pennée

Les forêts feuillues de pente et de ravin offrent des conditions microclimatiques propices au développement de la **Cardamine pennée** *Cardamine heptaphylla*. Cette plante vivace, submontagnarde ne tolère guère un ensoleillement prolongé et a une prédilection pour les sols calcaires. Rare et très localisée en vallée de la Charente, sa floraison printanière égaye les sous-bois.



Pic noir

En forêt, les arbres sénescents et le bois mort sont essentiels. Ils constituent des habitats pour de multiples espèces végétales (bryophyte, lichens, etc.) et animales. Les insectes qui s'y développent constituent une ressource alimentaire de choix pour de nombreuses autres espèces. Le bec et la langue des pics, comme le **Pic noir** *Dryocopus martius* sont spécifiquement conçus pour aller chercher les insectes dans le bois et ses fissures. Les arbres anciens présentant des cavités, fentes et anfractuosités, de même que les amas de branches et de bois morts, peuvent servir de gîtes pour d'autres espèces : chauves-souris, petits mammifères, amphibiens, etc.



Lucane cerf-volant

Lié également au bois mort, le **Lucane cerf-volant** *Lucanus cervus* femelle dépose ses œufs dans la partie basse des arbres âgés, sénescents ou dans une souche, généralement des arbres à feuilles caduques. Les larves, saproxylophages, vivent plusieurs années en se nourrissant de bois mort et contribuent à leur décomposition. Les mandibules du Lucane cerf-volant mâle, spectaculaires, ressemblent aux bois des cerfs, à l'origine de son nom. La disparition de ses habitats de prédilection (haies composées d'arbres anciens, îlots de sénescence, etc.) contribue à l'érosion de ses populations.



Barbastelle d'Europe

La **Barbastelle d'Europe** *Barbastella barbastellus* prospecte préférentiellement les milieux forestiers ou bocagers en zones humides où elle peut trouver abris et nourriture en quantité (insectes, araignées, etc.). En mai, les femelles se rassemblent en petites colonies dans les anfractuosités ou sous les écorces décollées des arbres, au niveau des charpentes ou linteaux en bois des bâtiments, etc. La barbastelle utilise plusieurs territoires de chasse dans un rayon de 5 kilomètres autour de son gîte. Allées et lisières forestières sont régulièrement utilisées pour ses déplacements nocturnes. À l'arrivée de l'hiver, elle se réfugie dans les cavités souterraines, tunnels ou ponts.



Boisements secs et Forêts calcicoles

Les boisements calcaires secs désignent les végétations forestières qui se développent sur un sol souvent superficiel, calcaire, sec et soumis à une exposition sud. Ils sont notamment représentés par les chênaies sempervirentes à Chêne vert *Quercus ilex*. Essence emblématique des milieux secs, le Chêne vert, aux feuilles persistantes est l'espèce dominante de la strate arborée. Il peut être accompagné, en sous-strate, par la Filaire à feuilles larges *Phillyrea latifolia*, arbuste sempervirent et le Rosier toujours vert *Rosa sempervirens*.

Très localisée, la chênaie à Chêne vert est considérée comme menacée en Europe. Il existe de multiples autres types de boisements non humides sur le territoire, dont la physionomie est liée aux conditions stationnelles et climatiques et à la gestion forestière. Ces forêts, plus communes, sont dominées par des essences typiques: Chêne pédonculé *Quercus robur*, Charme commun *Carpinus betulus*, Chêne pubescent *Quercus pubescens*, etc. L'exploitation forestière intensive est à l'origine de l'appauvrissement des forêts non humides.



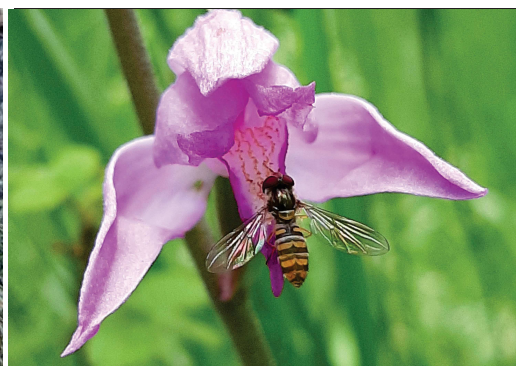
Grand Murin

Les anciennes forêts caduques, ne présentant pas de sous-strate arbustive, constituent les territoires de chasse privilégiés par le **Grand Murin** *Myotis myotis*. Il chasse au sein de secteurs où le sol est dégagé et facilement accessible. Essentiellement friand de gros insectes terrestres, le Grand Murin chasse ses proies au sol, en vol voire à l'affût. Carabes, bousiers, criquets et araignées figurent au menu.



Grand Capricorne

Les milieux abritant des arbres feuillus, particulièrement des chênes, âgés, dépérissant et sénescents sont privilégiés par le **Grand Capricorne** *Cerambyx cerdo*, insecte protégé en France. La femelle dépose ses œufs dans les fissures ou blessures des arbres. La larve vit et se nourrit 3 ans dans le bois. Les adultes consomment sève et fruits mûrs.



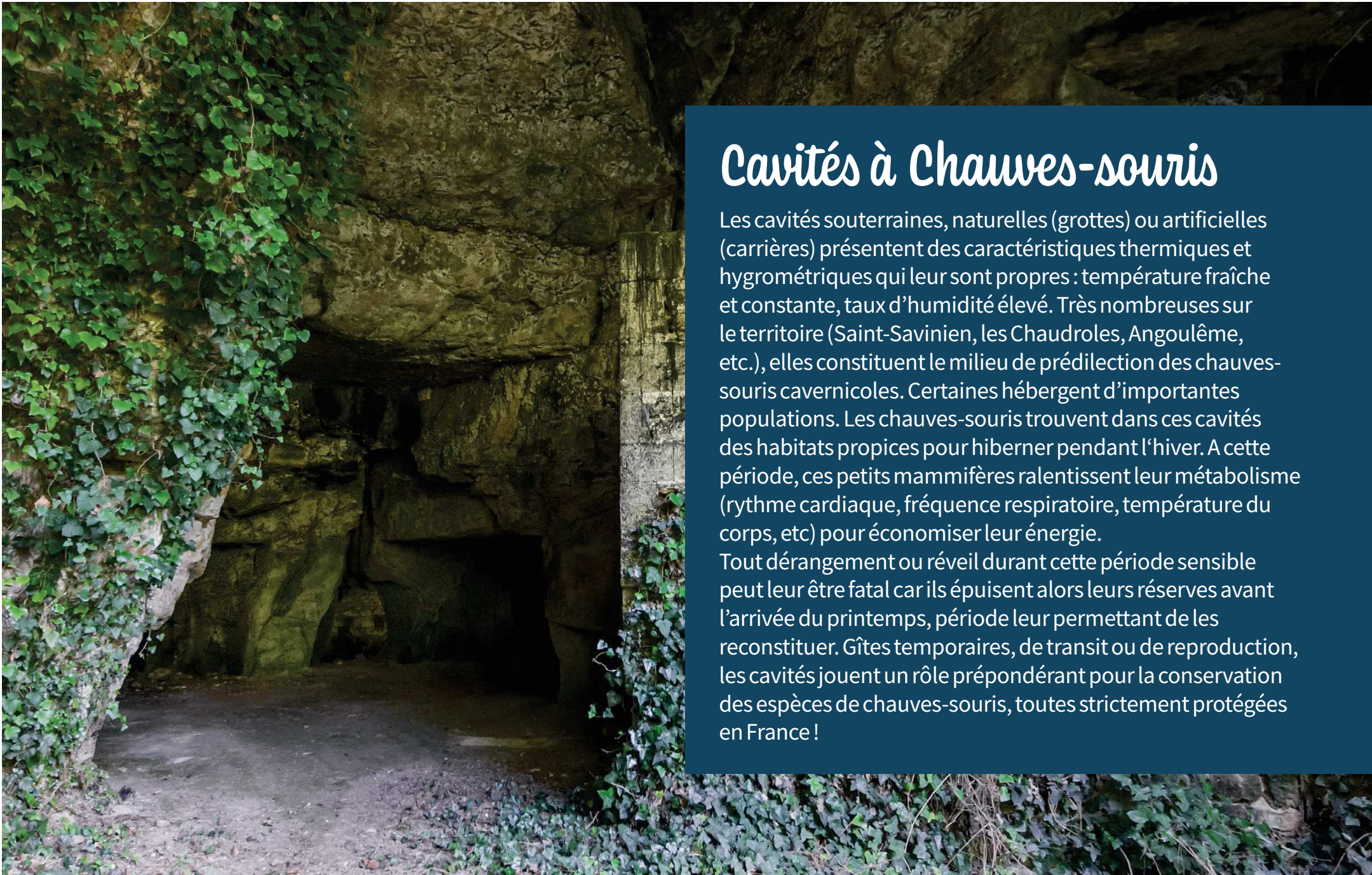
Céphalanthère rouge

Quelques espèces d'orchidées peuvent être observées aux abords des forêts calcaires telle la **Céphalanthère rouge** *Cephalanthera rubra*. La dégradation et la raréfaction de son habitat naturel sont les principales menaces pour cette espèce. Plus commun, le **Fragon faux-houx** *Ruscus aculeatus* ou «Petit houx» apprécie les lisières et forêts chaudes. Ce petit sous-abrisseau est sempervirent : il ne perd pas ses «feuilles» en hiver. En réalité, ce ne sont pas des feuilles mais des «cladodes», petits rameaux aplatis, piquants à leur extrémité, qui en ont l'aspect. Ses fruits sont des baies rondes rouge vif.



Engoulevent d'Europe

L'**Engoulevent d'Europe** *Caprimulgus europaeus* apprécie particulièrement les milieux semi-ouverts couverts de végétation basse, clairsemée comme les secteurs de landes, friches, coupes forestières, milieux transitoires au sein des boisements secs. Nocturne ou crépusculaire, il se nourrit essentiellement d'insectes. Sa stratégie défensive repose sur la discrétion. Il arbore ainsi un plumage mimétique, gris-brun-beige tacheté lui permettant de se fondre dans son environnement. Son chant est caractéristique : un ronronnement continu, sonore, semblable à un petit moteur.



Cavités à Chauves-souris

Les cavités souterraines, naturelles (grottes) ou artificielles (carrières) présentent des caractéristiques thermiques et hygrométriques qui leur sont propres : température fraîche et constante, taux d'humidité élevé. Très nombreuses sur le territoire (Saint-Savinien, les Chaudroles, Angoulême, etc.), elles constituent le milieu de prédilection des chauves-souris cavernicoles. Certaines hébergent d'importantes populations. Les chauves-souris trouvent dans ces cavités des habitats propices pour hiberner pendant l'hiver. A cette période, ces petits mammifères ralentissent leur métabolisme (rythme cardiaque, fréquence respiratoire, température du corps, etc) pour économiser leur énergie.

Tout dérangement ou réveil durant cette période sensible peut leur être fatal car ils épuisent alors leurs réserves avant l'arrivée du printemps, période leur permettant de les reconstituer. Gîtes temporaires, de transit ou de reproduction, les cavités jouent un rôle prépondérant pour la conservation des espèces de chauves-souris, toutes strictement protégées en France !



Petit Rhinolophe

Les milieux souterrains, naturels ou artificiels, sont les gîtes d'hiver privilégiés du **Petit Rhinolophe** *Rhinolophus hipposideros* et du **Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*. Très fidèles à leur site d'hibernation, ils s'y installent au cours de la période d'octobre à avril. Ils sont alors très vulnérables au vandalisme. Les cavités peuvent parfois servir de sites de reproduction pour le Grand Rhinolophe, voire pour le Petit qui privilégiera néanmoins les milieux bâtis, de mai à août. Ces deux espèces ont la particularité d'avoir un museau en forme de «fer à cheval» composé par des feuilles nasales développées. Ils se reposent suspendus au plafond, plus ou moins enveloppés dans leurs ailes, formant des «petits sacs».



Grand Murin

Le **Grand murin** *Myotis myotis* et le **Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus* se réfugient également en hiver dans les gîtes souterrains (grottes, carrières, etc.). Ces deux espèces essentiellement cavernicoles à cette période peuvent former des essaims hivernaux, parfois mixtes avec d'autres espèces. À l'arrivée de l'été, les colonies s'installent préférentiellement au niveau des combles, charpentes, etc. Bien que certaines demeurent en cavités souterraines durant la période estivale.



Murin à oreilles échancrées

Le **Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus* chasse dans les bois de feuillus, les bocages et au niveau des rives de cours d'eau bordées d'alignements arborés où il glane ses proies posées sur la végétation ou en les poursuivant en vol.



Minioptère de Schreibers

En hiver comme en été, le **Minioptère de Schreibers** *Miniopterus schreibersii* fréquente les cavités souterraines, naturelles ou artificielles. Il est toutefois possible de le retrouver aussi sous de grands ouvrages d'art (ponts, etc.). De décembre à février, les individus hibernent, généralement en essaim, plus ou moins compact selon les températures, de plusieurs centaines voire milliers d'individus. En été, les femelles s'assemblent en grandes colonies. Les petits sont regroupés en nurseries compactes pour conserver une température ambiante suffisante. L'espèce chasse dans les milieux forestiers, bocagers, humides voire urbanisés. Il se nourrit principalement de papillons nocturnes mais aussi de mouches, tipules, araignées, etc.

Prenez le temps de profiter de la beauté et de la richesse du patrimoine naturel du bassin de la Charente : berges paisibles du fleuve et des rivières, prairies humides entrelacées de haies, coteaux chauds et ensoleillés, forêts fraîches et ombragées... Notre territoire est riche par la grande diversité de ses milieux naturels. Il est vivant et regorge d'espèces animales et végétales, qui contribuent toutes au bon fonctionnement et à l'équilibre biologique de nos vallées.

Observons, respectons et préservons cette Biodiversité. **Nous pouvons tous agir ! Voici quelques exemples de gestes simples :**

■ Préservez les cours d'eau, berges et zones humides (frayères, bras morts, mares, etc.).

■ Conservez les végétations aquatiques et celles qui poussent en bordure des zones humides : roselières, mégaphorbiaies, cariçaies, haies et ripisylves. Ces habitats d'intérêt européen sont également les lieux de vie d'espèces rares et menacées pour certaines (espaces de reproduction, repos et d'alimentation). Ils rendent d'immenses services à l'Homme : épuration des eaux, limitation de l'impact des crues, etc.

■ N'introduisez pas d'espèces exotiques envahissantes : renseignez-vous avant de planter. Lorsqu'elles sont installées, renseignez-vous sur les actions possibles ou nécessaires : rapprochez-vous pour cela des structures animatrices des sites Natura 2000.

■ Conservez les haies et ripisylves (haies/boisements en bordure de cours d'eau). Épaisses et fournies, elles nous rendent de nombreux services. En cas de plantation, privilégiez des essences locales, plus adaptées.

■ Préservez les prairies et leurs richesses : évitez ou limitez l'apport d'intrants, conservez la flore qui s'y développe naturellement et retardez les dates de fauche.

■ Protégez les boisements alluviaux en favorisant leur libre évolution et en conservant les arbres morts et anciens. Lors de travaux sur les milieux naturels, privilégiez des interventions entre septembre et mars, hors période sensible pour la faune.

■ Sauvegardez les pelouses, fourrés, boisements et coteaux secs.

■ Évitez de pénétrer dans les cavités souterraines : outre les risques pour votre sécurité vous mettriez en péril la survie des chauves-souris.

■ Et dans mon jardin ? Conservez des bandes enherbées, tondez de manière raisonnée en laissant des espaces non tondu ou tondu plus tardivement, mettez en place des tas de bois, abris des hérissons et de multiples insectes, etc.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur

<http://natura2000valleecharente.n2000.fr>



Communauté d'Agglomération de Saintes
12 boulevard Guillet Maillet 17100 Saintes

Marion JANSANA - Animatrice Natura 2000
Tél. : 06 78 07 44 03
Mail : m.jansana@agglo-saintes.fr

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Photographies : F. Anglade, Natur'Ailes, A. Audevard, C. Aussaguel, E. Brugel, E. Barbelette, V. Barret, M. Brun, F. Cahez, E. Champion, S. Fagart, E. Général, M. Jansana, L. Jomat, P. Jourde, M. Leroy, C. Maurer, J.-C. Moine - Ethnomedia, ONEMA, A. Orseau, G. Planche, G. Quintenne, P. Rigou, C. Rolland, M. Sannier, J. Terrisse. Service Éditions LPO © 2020 - ED2002005AB.

LPO France



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

